

LA TRANSITION DE L'ÉCOLE VERS LA VIE ACTIVE

La démarche de *Transition de l'école vers la vie active* (TEVA) vise à accompagner de manière structurée les jeunes en situation de handicap ou présentant des difficultés d'adaptation. Elle s'appuie sur une collaboration étroite entre l'école, les familles et les partenaires communautaires. **Kim Roy**, conseillère pédagogique au Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN), accompagne les enseignants, les intervenants scolaires et les partenaires dans l'implantation de la démarche TEVA au sein des écoles.



L'objectif est d'assurer une continuité et une complémentarité de services à la fin de la scolarité de l'élève et de l'accompagner à travers des enjeux comme l'accès à l'emploi et l'autonomie.

L'ACCOMPAGNEMENT TEVA : UNE DÉMARCHE À TROIS PHASES

Phase 1. Cette première année vise à sensibiliser les élèves préalablement identifiés et leurs parents à la transition post-scolaire. Une réflexion est lancée avec les élèves afin de préparer cette transition dans la confiance. Si l'élève choisit de s'engager dans la démarche TEVA, sa candidature est présentée à des partenaires du réseau de la santé et des services sociaux de Chaudières-Appalaches (CISSS-CA). L'élève entame alors des réflexions sur ses besoins et ses objectifs pour la vie après l'école.

Phase 2. La seconde année structure l'accompagnement personnalisé pour la mise en place du projet de vie de l'élève. En fonction de ses objectifs, des compétences pratiques sont mises en place pour l'aider à atteindre ses aspirations. Par exemple, si l'élève souhaite vivre de manière autonome dans un appartement, il sera nécessaire de l'accompagner afin qu'il se responsabilise, en travaillant en collaboration avec ses parents et les acteurs impliqués.

Phase 3. Lors de la dernière année, la démarche TEVA prépare concrètement l'élève en finalisant les démarches nécessaires pour assurer un suivi après l'école, notamment en ce qui concerne l'emploi, la poursuite des études et le logement. Un plan de soutien personnalisé est élaboré et inclut des filets de sécurité pour accompagner l'élève dans la réalisation de son projet de vie (p. ex. aide à la recherche d'emploi, organisation du transport adapté, suivi des soins de santé).

LE SALON DE LA TEVA : UN OUTIL DE RAPPROCHEMENT ENTRE FAMILLES ET PARTENAIRES

À deux reprises, Madame Roy a organisé et coordonné une soirée de réseautage permettant aux parents et aux élèves bénéficiant d'une démarche TEVA de rencontrer différents organismes qui soutiennent les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Cet événement a pour but de créer des liens entre les familles et les acteurs communautaires et de faciliter l'accès à des services parfois inconnus.

Les avantages de cette rencontre sont multiples : elle permet aux parents de découvrir de nouveaux services adaptés à leurs besoins, d'échanger des informations cruciales, et surtout, de renforcer leur réseau de soutien. Ce moment de partage offre une occasion précieuse pour rassurer les familles et les aider à mieux naviguer dans la transition de leurs enfants vers la vie adulte.



LA TABLE DES COACHS TEVA

La création de la table des coachs TEVA a permis d'établir des pratiques homogènes et cohérentes de déploiement de la démarche TEVA à travers l'ensemble du territoire de Chaudières-Appalaches. Les modalités de collaboration avec les partenaires et les acteurs communautaires sont favorisées afin de s'assurer que tous les besoins de l'élève sont bien pris en charge.

POINT DE VUE DE LA RECHERCHE

La TEVA est une démarche essentielle puisque certains jeunes ayant un handicap se dirigent vers l'aide sociale, malgré leur potentiel d'être employé et d'autres s'y retrouvent en raison d'une perte d'emploi ou du décrochage scolaire (OPHQ, 2015). La démarche TEVA implique plusieurs outils tels que le plan d'intervention (PI), le plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) et le plan intégré de continuité (PIC) (Hamel et Dionne, 2007). Plus précisément, la TEVA est intégrée au PI et au PSII, ce qui permet à l'élève d'être accompagné de l'école vers sa vie après l'école (p. ex. emploi, transport, logement, loisirs, études) (Paquin-Forest, 2019). La TEVA est une démarche coordonnée et planifiée (Paquin-Forest, 2019) visant à mobiliser l'ensemble des partenaires dans la vie de l'élève afin d'agir en collaboration dans la planification de la transition (CAMO, 2014). Les résultats de l'étude de Paquin-Forest (2019, p.131) montrent notamment que la démarche permet aux élèves de mieux connaître leurs forces et leurs difficultés et les aide à mieux s'organiser selon leurs objectifs ciblés.

BIBLIOGRAPHIE

Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées. (2014). *Diagnostic sur la formation des personnes handicapées*. Commission des partenaires du marché du travail.

Hamel, G. et Dionne, C. (2007). La transition de l'école à la vie active des personnes présentant une déficience intellectuelle. *Éducation et francophonie*, 35(1), 23-36.
10.7202/1077953ar

Office des personnes handicapées du Québec. (2015). *Ensemble pour les générations futures. Politique québécoise de la jeunesse*. Mémoire de l'Office des personnes handicapées du Québec présenté au Secrétariat à la jeunesse. Gouvernement du Québec.

Paquin-Forest, M. (2019). *La transition de l'école à la vie active des élèves présentant une déficience intellectuelle légère ayant complété la formation préparatoire au travail* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel.
<https://archipel.uqam.ca/12615/1/M15996.pdf>

FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

L'UMR Synergia tient à féliciter Kim Roy, lauréate du prix des pratiques inspirantes 2025 - Axe 2, pour son travail et son implication dans le milieu de l'éducation. Ce prix lui a été décerné par le comité consultatif du CSS des Navigateurs.

Rédaction: Claudia Chamula, auxiliaire de recherche et étudiante au baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire à l'Université Laval; Laurie Hébert, auxiliaire de recherche et étudiante à la maîtrise en psychopédagogie à l'Université Laval; et Aude Gagnon-Tremblay, coordonnatrice de l'UMR Synergia et doctorante en psychopédagogie à l'Université Laval.

Révision linguistique: Catherine Mathis, étudiante à la maîtrise en linguistique et didactique des langues, Université Laval.